



FICHE D'OPPORTUNITÉS

GROUPE CONSULTATIF
POUR LA MOBILISATION
DES FINANCEMENTS
DU PND 2021-2025

AGRO-INDUSTRIE - FILIERE ANANAS

CEPICI:

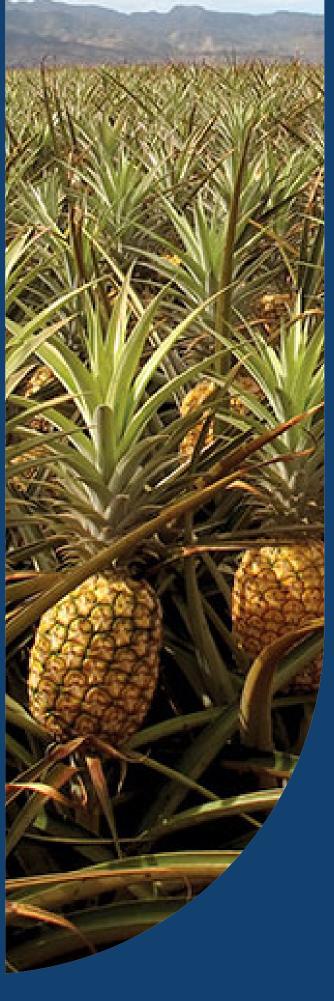
Tél.: (225) 27 20 30 68 63

E-mail: opportunites-projets@cepici.ci

Ministère du Plan et du Développement / Direction Générale du Plan

Tél.: (225) 27 20 25 88 61

E-mail: gcpnd2022@gmail.com



AGRO-INDUSTRIE — FILIERE ANANAS

DESCRIPTION DU SECTEUR

La filière ananas occupe une place importante dans le développement des cultures fruitières en Côte d'Ivoire. La filière représente 0,6 % du PIB national et 1,6 % du PIB agricole. De nombreux acteurs publics et privés participent à la compétitivité du secteur de l'ananas qui enregistre plusieurs producteurs nationaux.

LE POTENTIEL DU SECTEUR

- La filière ananas présente d'énormes potentialités et sa production moyenne annuelle est évaluée à 65 156 tonnes en 2020.
- Le marché de l'ananas est compétitif tant au niveau national qu'à l'international où 80% de la production annuelle ivoirienne est exportée à destination du continent Européen.
- · Une pluviométrie régulière et abondante participe au développement de la filière Ananas.
- · L'existence d'un marché porteur au niveau domestique qu'international.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- · Création d'unités industrielles de transformation en jus d'ananas.
- Création d'unités de fabrication de produits phytosanitaires de lutte contre les galeries nécroses observées dans les fruits.
- Renforcement des capacités d'usinage de la filière ananas dans les zones de production.

INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR:

Infrastructure routière:

- · Ex-autoroute du Nord, dont le tronçon Yamoussoukro Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.

Infrastructure portuaire:

• Existence de deux Ports Autonomes en cours de modernisation.

Infrastructure énergétique :

• Plusieurs projets de production en cours et à venir permettront de porter la Puissance installée de 2229 MW à 3 428 MW en 2025.

7ones industrielles:

- · Aménagement de la Zone Industrielle Assouba (50 ha).
- · Aménagement de la Zone Industrielle Bonoua (334 ha).

QUELQUES PROJETS : PPP :

- Projet de structuration de filières industrielles d'exportation.
- Relance et structuration de la production d'ananas en Côte d'Ivoire.

PRIVÉS:

Développement de projets agroindustriels intégrés multifruits - ananas



LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ananas est cultivé de manière intensive dans la région de BONOUA puis dans celle d'Azaguié, Agboville et Tiassalé.

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

La filière ananas est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1 er août 2018 portant code des investissements.

2. Filière éligible au Code des Investissements.

- · Exonération partielle des droits de douane.
- · Exonération et/ou suspension de TVA.
- · Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- · Exonération d'impôts et taxes divers.

LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR QUELQUES LIENS UTILES

- · Ministère de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.ci
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : www.commerce.gouv.ci
- · Centre National de Recherche Agronomique : www.cnra.ci
- Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole: www.firca.ci
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : www.cepici.gouv.ci/fr
- · Portail Unique des Services à l'Investisseur : www.225invest.ci
- · La filière comprend deux principales faîtières :
 - Ministère de l'Agriculture
 - OCAB : Organisation Centrale des producteurs exportateurs d'Ananas et de Bananes, à travers le Centre Interprofessionnel Fruits et Légumes (CIFEL)
 - OBAM-CI : Organisation des producteurs exportateurs de Bananes, d'Ananas, de Mangues et Autres fruits de Côte d'Ivoire,
- · Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : ppp.gouv.ci